

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (EC 1907/2006)**Celtra Ceram****DS UNIV OVERGLAZE****DS UNIV OVERGLAZE, HIGH FLU**

Version: **1.2 / FR**
Date de révision: **29.10.2020**
Date de création: **20.09.2017**
remplace la version: **1.1**
Page: **1 / 8**

N° du matériau
spécification **187780**
VA-Nr **01963067**

**SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

Nom commercial Celtra Ceram
DS UNIV OVERGLAZE
DS UNIV OVERGLAZE, HIGH FLU

N° d'enregistrement REACH: si disponible, indiqué au chap. 3

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes Uniquement pour une utilisation dentaire.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société DeguDent GmbH
Postfach 1364
D-63403 Hanau

Téléphone +49 (0)6181/59-5576
Téléfax +49 (0)6181/59-5751
Adresse e-mail SDB.Degudent-DE@dentsplysirona.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Renseignements en cas d'urgence +49 (0)6181/59-50 (Ce numéro de téléphone n'est valable que pendant les heures de bureau.)

SECTION 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Classification selon le décret (CE) n° 1272/2008 (CLP)**

Selon le décret (CE) n° 1272/2008, pas de mélange dangereux.

2.2. Éléments d'étiquetage**Marquage selon (CE) 1272/2008**

Base légale Selon le décret EU-CLP (1272/2008), non soumis à une obligation de marquage.

2.3. Autres dangers

Dans le cas de libération de poussière de produit: Risque d'affection pulmonaire après une inhalation prolongée de particules de poussières.
Une appréciation PBT/vPvB n'est pas disponible car une appréciation de sécurité chimique n'est pas nécessaire / n'a pas été effectuée.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants**Nature chimique**

céramique, Le mélange contient :, Frittes céramiques, Pigments

3.1. Substances

-

3.2. Mélanges

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (EC 1907/2006)

Celtra Ceram

DS UNIV OVERGLAZE

DS UNIV OVERGLAZE, HIGH FLU

Version: 1.2 / FR
Date de révision: 29.10.2020
Date de création: 20.09.2017
remplace la version: 1.1
Page: 2 / 8

N° du matériau
spécification 187780
VA-Nr 01963067



SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation

Dans le cas de libération de poussière de produit:
Transférer la personne à l'air frais.

Contact avec la peau

Dans le cas de libération de poussière de produit:
Laver abondamment à l'eau.

Contact avec les yeux

Dans le cas de libération de poussière de produit:
Laver les yeux à grande eau.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

Ingestion

Rincer la bouche à l'eau.
En cas de troubles: Prévoir des soins médicaux.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes

aucun(e) connu(e)

Dangers

aucun(e) connu(e)

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié: tous les agents d'extinction sont appropriés

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Ne pas inhaler les gaz de décomposition et les gaz de combustion.

5.3. Conseils aux pompiers

Clarifier les mesures d'extinction sur les lieux d'intervention.
Le produit lui-même ne brûle pas.
Ne nécessite pas d'équipement de protection spécial.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Dans le cas de libération de poussière de produit:
Ne pas respirer les poussières.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter une pénétration dans le sol, les eaux et les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Utiliser un équipement de manutention mécanique.
Enlever le matériau absorbé conformément aux prescriptions.

6.4. Référence à d'autres sections

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (EC 1907/2006)

Celtra Ceram

DS UNIV OVERGLAZE

DS UNIV OVERGLAZE, HIGH FLU

Version: 1.2 / FR
Date de révision: 29.10.2020
Date de création: 20.09.2017
remplace la version: 1.1
Page: 3 / 8

N° du matériau
spécification 187780
VA-Nr 01963067



Porter un équipement de protection individuel; voir section 8.

Considérations relatives à l'élimination; voir section 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Dans le cas de libération de poussière de produit:

Ne pas respirer les poussières.

En cas d'utilisation adéquate, pas de mesures particulières nécessaires.

En cas d'apparition de poussière:

Équipement de protection individuelle

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Stockage

Conserver le récipient bien fermé et à l'abri de l'humidité.

Classe de stockage (Allemagne)

13 - Substances solides non combustibles

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Nous n'avons actuellement pas connaissance d'applications finales spécifiques qui dépassent le cadre des indications fournies au point 1.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/Protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

• valeur limite de poussières		
No.-CAS		
Paramètres de contrôle	10 mg/m3	Valeur Moyenne d'Exposition à court terme (VME):(INRS (FR))
Type d'exposition	Fraction inhalable	
Paramètres de contrôle	5 mg/m3	Valeur Moyenne d'Exposition à court terme (VME):(INRS (FR))
Type d'exposition	fraction alvéolaire	

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Dans le cas de libération de poussière de produit:, Système d'aspiration.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire

Dans le cas de libération de poussière de produit:, Ne pas respirer les poussières., Masque de protection contre la poussière selon EN 149 FFP3

Protection des mains

Ne nécessite pas d'équipement de protection spécial.

Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité avec protections latérales, En cas d'apparition de poussières: lunettes masques

Protection de la peau et du corps

Pas de mesures particulières nécessaires.

Mesures d'hygiène

Pendant le travail, ne pas manger, boire, fumer, priser. Avant les pauses et à la fin des travaux, se laver les mains et/ou le visage.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (EC 1907/2006)**Celtra Ceram****DS UNIV OVERGLAZE****DS UNIV OVERGLAZE, HIGH FLU**

Version: **1.2 / FR**
Date de révision: **29.10.2020**
Date de création: **20.09.2017**
remplace la version: **1.1**
Page: **4 / 8**

N° du matériau
spécification **187780**
VA-Nr **01963067**

**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Aspect	
Forme	poudre
Couleur	selon la coloration
Odeur	inodore
Seuil olfactif :	non applicable
pH	non applicable (solide)
Point/intervalle de fusion	non applicable
Point/intervalle d'ébullition	non applicable (solide)
Point d'éclair	n'a pas de point d'éclair
Vitesse d'évaporation	non applicable
Inflammabilité (solide, gaz)	non inflammable
Limite d'explosivité, inférieure	non applicable
Limite d'explosivité, supérieure	non applicable
Pression de vapeur	non applicable
Densité de vapeur	non applicable
Densité	env. 2,5 g/cm3
Hydrosolubilité	insoluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau	non applicable
Auto-inflammabilité	Non auto-inflammable, non autoréchauffable.
Décomposition thermique	non applicable
Viscosité, dynamique	non applicable
Explosibilité	non applicable
Propriétés comburantes	Non comburant

9.2. Autres informations

Autres informations D'autres données physico-chimiques ne seront pas déterminées.

SECTION 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

donnée non disponible

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (EC 1907/2006)**Celtra Ceram****DS UNIV OVERGLAZE****DS UNIV OVERGLAZE, HIGH FLU**

Version: **1.2 / FR**
Date de révision: **29.10.2020**
Date de création: **20.09.2017**
remplace la version: **1.1**
Page: **5 / 8**

N° du matériau
spécification **187780**
VA-Nr **01963067**

**10.2. Stabilité chimique**

Ce produit est chimiquement stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Pas de réactions dangereuses connues.

10.4. Conditions à éviter

Pas de restrictions

10.5. Matières incompatibles

Aucun(e) à notre connaissance.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de produits de décomposition dangereux connus.

SECTION 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

Pas d'examen mené sur les animaux avec ce produit.

Toxicité aiguë par voie orale donnée non disponible

Toxicité aiguë par inhalation donnée non disponible

Toxicité aiguë par pénétration cutanée donnée non disponible

Irritation de la peau donnée non disponible

Irritation oculaire donnée non disponible

Sensibilisation donnée non disponible

Toxicité à dose répétée donnée non disponible

Appréciation STOT-Exposition unique Pas de donnée disponible

Appréciation STOT-Exposition répétée Pas de donnée disponible

Risque de toxicité par aspiration non applicable

Appréciation mutagénité donnée non disponible

Cancérogénicité Pas de donnée disponible

Toxicité pour la reproduction Pas de donnée disponible

Expérience chez l'homme Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Information supplémentaire En cas d'utilisation et d'entreposage adéquats, aucune réaction dangereuse n'est connue., Risque d'affection pulmonaire après une inhalation prolongée de particules de poussières.

SECTION 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Cette produit ne fait l'objet d'aucun examen de toxicologie de l'environnement.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (EC 1907/2006)**Celtra Ceram****DS UNIV OVERGLAZE****DS UNIV OVERGLAZE, HIGH FLU**

Version: 1.2 / FR
Date de révision: 29.10.2020
Date de création: 20.09.2017
remplace la version: 1.1
Page: 6 / 8

N° du matériau
spécification 187780
VA-Nr 01963067

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Biodégradabilité donnée non disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation donnée non disponible

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Pas de donnée disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Une appréciation PBT/vPvB n'est pas disponible car une appréciation de sécurité chimique n'est pas nécessaire / n'a pas été effectuée.

12.6. Autres effets néfastes

Information supplémentaire Du fait de la non-solubilité dans l'eau, il est impossible de donner des indications.
Ne pas déverser dans les eaux usées, le sol ou les eaux courantes.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Produit**

Elimination conformément aux prescriptions prévues par les autorités locales.

Emballages non nettoyés

Elimination conformément aux prescriptions prévues par les autorités locales.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

- | | |
|--|-----|
| 14.1. Numéro ONU: | -- |
| 14.2. Nom d'expédition des Nations unies: | -- |
| 14.3. Classe(s) de danger pour le transport: | -- |
| 14.4. Groupe d'emballage: | -- |
| 14.5. Dangers pour l'environnement: | -- |
| 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: | Non |

SECTION 15: Informations réglementaires**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Législation nationale****15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Évaluation de la sécurité chimique Un rapport de sécurité sur la substance n'est pas nécessaire pour ce produit selon le paragraphe 2(8), 2(9) ou le paragraphe 14 du décret REACH.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (EC 1907/2006)**Celtra Ceram****DS UNIV OVERGLAZE****DS UNIV OVERGLAZE, HIGH FLU**

Version: 1.2 / FR
Date de révision: 29.10.2020
Date de création: 20.09.2017
remplace la version: 1.1
Page: 7 / 8

N° du matériau
spécification 187780
VA-Nr 01963067

**SECTION 16: Autres informations**

Classification et procédé utilisé pour déterminer le classement de mélanges selon le règlement UE (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Autres informations

Les modifications par rapport à la dernière version sont mises en évidence en marge. Cette version remplace toutes les éditions précédentes.

Exclusion de responsabilité Cette information et tout autre conseil technique sont basés sur notre connaissance et notre expérience actuelles. Toutefois, ils n'entraînent aucune responsabilité contractuelle ou légale de notre part, y inclus pour ce qui concerne les droits de propriété intellectuelle des tiers, notamment les droits sur les brevets. En particulier, aucune garantie contractuelle ou légale, qu'elle soit expresse ou implicite, y inclus sur les caractéristiques du produit, n'est donnée ni ne saura être déduite. Nous nous réservons le droit d'effectuer toute modification, afin de tenir compte des évolutions technologiques ou des développements futurs. Le client n'est exonéré de son obligation de réaliser des contrôles approfondis et des essais des produits reçus. Les performances du produit ici décrites doivent être vérifiées par des essais, qui devront être réalisés par des experts qualifiés sous la seule responsabilité du client. La référence à des dénominations commerciales utilisées par des sociétés tierces ne constitue pas une recommandation et n'implique pas que des produits similaires ne peuvent pas être utilisés.

Légende

ADR	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
ADN	Accord européen sur le transport de matières dangereuses par voies fluviales
ASTM	Société américaine de contrôle de matériaux
ATP	Adaptation au progrès technique
BCF	Coefficient de bioconcentration
BetrSichV	Décret sur la sécurité à l'intérieur de l'entreprise
c.c.	réipient fermé
CAS	Société d'attribution de numéros CAS
CESIO	Comité européen des tensio-actifs organiques et de leurs produits intermédiaires
ChemG	Loi sur les produits chimiques (Allemagne)
CMR	cancérogène-mutagène-toxique pour la reproduction
DIN	Institut allemand de normalisation, association enregistrée
DMEL	Niveau effet minimal dérivé
DNEL	Niveau effet zéro dérivé
EINECS	Inventaire européen sur les produits chimiques
EC50	concentration moyenne effective
GefStoffV	Décret sur les substances dangereuses
GGVSEB	Décret sur les matières dangereuses route, voie ferrée et bateaux de navigation fluviale
GGVSee	Décret sur les matières dangereuses mer
GLP	Bonne pratique de laboratoire
GMO	Organisme modifié par voie génétique
IATA	Association internationale de transport par avion
ICAO	Organisation internationale d'aviation civile
IMDG	Code international des marchandises dangereuses sur l'eau
ISO	Organisation internationale de normalisation
LOAEL	Dose la plus basse d'une substance chimique administrée pour laquelle des lésions ont encore été observées dans le cadre d'expériences animales.
LOEL	Dose la plus basse d'une substance chimique administrée pour laquelle des effets ont encore été observés dans le cadre d'expériences
NOAEL	Dose maximale d'une substance ne laissant aucun lésion reconnaissable et

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (EC 1907/2006)**Celtra Ceram****DS UNIV OVERGLAZE****DS UNIV OVERGLAZE, HIGH FLU**

Version: **1.2 / FR**
Date de révision: **29.10.2020**
Date de création: **20.09.2017**
remplace la version: **1.1**
Page: **8 / 8**

N° du matériau
spécification **187780**
VA-Nr **01963067**



	mesurable même lors d'une absorption continue.
NOEC	Concentration sans effet pouvant être observé
NOEL	Dose sans effet pouvant être observé
o. c.	récepteur ouvert
OECD	Organisation pour la coopération et le développement économiques
OEL	Valeurs limites d'air au poste de travail
PBT	Persistant, bio-accumulatif, toxique
PEC	Concentration dans l'environnement annoncée
PNEC	Concentration prévue dans le milieu environnemental respectif pour laquelle plus aucun effet nocif pour l'environnement ne se produit.
REACH	Enregistrement REACH
RID	Réglementation relative au transport international de marchandises dangereuses sur rail
STOT	Toxicité spécifique pour les organes cibles
SVHC	Substances liées à des craintes particulières
TA	Instruction technique
TPR	Troisième en tant que représentant (par. 4)
TRGS	Règles techniques pour les matières dangereuses
VCI	Association enregistrée de l'industrie chimique
vPvB	très persistant, très bio-accumulable
VOC	substances organiques volatiles
VwVwS	Prescription administrative pour la classification de substances menaçant l'eau
WGK	Classe de contamination de l'eau
WHO	Organisation mondiale de la santé